



Informations de la semaine

Action Handicap Estrie
172, rue Élane C.-Poirier
Sherbrooke Qc J1H 2C5

Tél.
819 821-4245
Cell :
819 993-1434

Email
ahe1986@hotmail.com

Sonia Côté, directrice

Prochain CA d'AHE
Le 19 décembre 2014 9h

Comité
RECONNAISSANCE
Le 15 janvier 2015 13h

Emplois d'été Canada 2015

Emplois d'été Canada, une initiative du gouvernement du Canada, accorde un financement aux organismes sans but lucratif, aux employeurs du secteur public ainsi qu'aux petites entreprises comptant 50 employés ou moins à temps plein afin qu'ils créent des emplois d'été pour les étudiants âgés de 15 à 30 ans. **La période de présentation des demandes sera du 1er décembre 2014 au 30 janvier 2015.**

La demande en ligne ainsi que le Guide du demandeur seront disponibles à partir du 1er décembre sur le site web de [Service Canada](http://ServiceCanada.gc.ca). Vous pourrez soumettre votre demande en ligne, par la poste ou en personne dans n'importe quel bureau de Service Canada.

Si vous choisissez de soumettre votre demande en ligne, vous profiterez d'un service rapide, facile et sécuritaire qui vous permettra :

- d'avoir accès à la demande d'Emplois d'été Canada en tout temps, peu importe où vous êtes, et de la remplir à votre convenance;
- de vous assurer que votre demande est reçue immédiatement par Service Canada;
- de recevoir un numéro de confirmation instantanément en guise d'accusé de réception;
- d'éviter les retards causés par la poste.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à soumettre votre demande d'Emplois d'été Canada 2015 en ligne.

Service Canada informera les employeurs de l'état de leur demande au mois d'avril 2015.

Pour plus de renseignements :

- | | |
|----------|--|
| Cliquez | www.servicecanada.gc.ca |
| Composez | 1-800-935-5555 (ATS : 1-800-926-9105) |
| Visitez | un bureau de Service Canada |

La politique d'austérité du gouvernement Couillard a des conséquences sur le Service de transport adapté de la capitale (STAC) qui assure les déplacements des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Alors que la demande pour le transport adapté augmente, le STAC devra faire face cette année à un manque à gagner de plus d'un demi-million de dollars, déplore Jacques Demers, directeur général du Service de transport adapté de la capitale.

« On est à peu près dans un financement qui est plus à hauteur de 69 % des besoins réels, alors que le cadre financier stipule que toute la croissance est financée. Le résultat, c'est qu'il manque pas mal d'argent en bout de piste », dit-il.

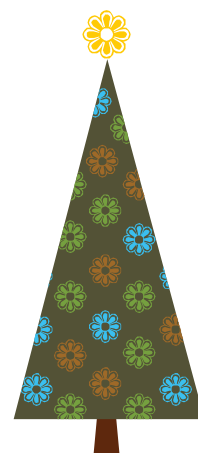
En 2013, le transporteur qui effectue plus 3500 déplacements par jour dans la capitale a connu une hausse d'achalandage de 5 %.

Jusqu'à maintenant, l'impact des hausses était entièrement assumé par le ministère des Transports. Toutefois, la direction du STAC a appris il y a quelques mois que dorénavant, les hausses ne seraient plus financées qu'en partie. Pour 2013 et 2014, le manque à gagner s'élève à plus de 800 000 \$.

La Ville de Québec a épongé le manque à gagner de 485 000 \$ pour 2013. Toutefois, cette capacité de payer pourrait diminuer puisque le gouvernement Couillard impose aussi des compressions aux municipalités.

« S'il arrive qu'on n'est pas capable de répondre à toute la demande, on peut penser que des gens seront pénalisés », soulève M. Demers. **Services essentiels**

Nous vous demandons de voir si chez vous en région, de telles conséquences sont envisageables.



INFORMATIONS DES DROITS ET LOIS

ÉDUCALOI, <http://www.educaloi.qc.ca/services-et-ressources/organisations/expertise>

LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE, <http://www.cdpedj.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

LE PROTECTEUR DU CITOYEN, <http://www.protecteurducitoyen.qc.ca/>

CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES DE L'ESTRIE,
<HTTP://CAAPESTRIE.ORG/>

Vous trouverez en pièce jointe le manuel de référence en transport adapté en Estrie